



Publié le 29 août 2016 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Le groupe indien Centum Electronics acquiert le français Adetel Group

[Jean-Luc Soulier](#), [Catherine Nommick](#) et [Emilie Ducorps-Prouvost](#) ont assisté Centum Electronics, groupe indien coté sur le National Stock Exchange of India et leader mondial dans le domaine des produits et services à forte valeur ajoutée à destination des industries de pointe, dans le cadre de l'acquisition de 51% du capital d'Adetel Group, groupe français fort de 600 salariés, spécialisé dans la conception et la production de systèmes électroniques critiques pour les applications de contrôle-commande, d'électronique de puissance et de de stockage d'énergie, dans les secteurs ferroviaire, aéronautique, défense/sécurité et médical.

Ce rapprochement renforce la complémentarité des offres de ces deux groupes et permettra au nouvel ensemble de se positionner comme acteur complet auprès des grands industriels dans l'accompagnement de leurs projets internationaux.

Centum Electronics était également assisté par son conseil indien, M. **Srinath Dasari**, associé au sein du Cabinet **AZB & Partners**.

[Consulter le communiqué de presse de Centum Electronics \(en anglais\)](#)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.